

RAPPORT

Étudier, est-ce encore si payant?

Évolution de l'avantage salarial
à poursuivre des études

Août 2024



à propos

À propos de l'Institut du Québec

L'Institut du Québec est un organisme à but non lucratif qui axe ses recherches et ses études sur les enjeux socioéconomiques auxquels le Québec fait face. Il vise à fournir aux autorités publiques et au secteur privé les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées, et ainsi contribuer à bâtir une société plus dynamique, compétitive et prospère.

Ce rapport a été préparé par Anthony Migneault, Emna Braham, Simon Savard, Mya Tazi avec l'appui d'Alain Dubuc. Les auteurs aimeraient remercier Pedro Antunes, Yves Blanchet et Michel Cournoyer pour leurs précieux conseils.

Pour citer ce rapport : IDQ, 2024, Étudier, est-ce encore si payant? Évolution de l'avantage salarial à poursuivre des études

Image de page couverture : @jacoblund

Dépôt légal, troisième trimestre 2024

ISBN : 978-2-925426-07-3

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

Bibliothèque et Archives Canada, 2024

table des matières

En bref	<u>04</u>
1 Les pénuries de main-d'œuvre ont-elles freiné les avancées en diplomation?	<u>07</u>
2 Les études postsecondaires, c'est avantageux mais moins qu'avant	<u>12</u>
3 Les postes requérant moins de scolarité sont devenus plus payants	<u>18</u>
4 Des diplômés très en demande, et qui le resteront	<u>23</u>
Conclusion	<u>28</u>
Pistes d'action	<u>29</u>
Annexe 1	<u>31</u>
Annexe 2	<u>32</u>

en bref

Les pénuries de main-d'œuvre ont-elles freiné les avancées en diplomation?

- Le niveau de scolarité au Québec a considérablement progressé au cours des dernières décennies mais des défis importants persistent. Le taux de décrochage au secondaire demeure préoccupant, d'autant plus qu'il stagne depuis 2016. De plus, le Québec compte moins de diplômés universitaires que de nombreux États et provinces avec lesquels il a l'habitude de se comparer.
- Les enjeux de scolarisation auxquels le Québec fait face sont nombreux et leur résolution n'est pas simple. Cependant, un phénomène spécifique requiert davantage de vigilance: la concurrence entre le marché du travail et la poursuite des études. La décision de s'engager dans des études plus longues dépend en partie des avantages financiers qu'elles pourraient apporter. Quand l'écart de salaire entre les emplois qui requièrent une plus courte scolarité et ceux qui nécessitent une plus longue scolarité se resserre, l'avantage financier à étudier plus longtemps devient moins évident, ce qui peut décourager certains jeunes à poursuivre leurs études.
- Or, entre 2017 et 2023, les occasions d'emploi se sont faites très nombreuses et lucratives alors que le Québec composait avec des pénuries de main-d'œuvre aiguës qui ont fait grimper le nombre de postes d'entrée et par conséquent, les salaires.

Les études c'est payant, mais moins qu'avant

- Historiquement, un niveau d'éducation plus élevé s'est traduit par des salaires supérieurs – c'est ce qu'on appelle ici l'avantage salarial des études. Au Québec, cet avantage demeure significatif : un adulte de 40 à 49 ans qui détient un diplôme universitaire gagne en moyenne **60 %** de plus qu'un diplômé d'études secondaires ou moins, et **35 %** de plus qu'un diplômé du professionnel ou du collégial.
- Toutefois, cet écart s'est resserré significativement. L'avantage salarial d'un diplôme universitaire est passé de **81 % à 60 %** entre 2017 et 2023.
- Cette baisse est encore plus prononcée chez les hommes, avec une chute de **81 % à 55 %** entre 2017 et 2023. Cette évolution s'explique en partie par l'augmentation de la demande dans certains secteurs requérant peu de scolarité mais bien rémunérés, comme celui de la construction, où les hommes sont surreprésentés.

Les postes requérant moins de scolarité sont devenus plus payants

- Le déclin de l'avantage salarial lié aux études s'explique principalement par une croissance plus rapide du salaire des travailleurs moins scolarisés. Entre 2017 et 2023, le salaire ajusté pour l'inflation des travailleurs détenant un diplôme d'études secondaires ou moins s'est accru de **10 %**, alors que celui des diplômés d'études professionnelles ou collégiales (**+4 %**) et des diplômés universitaires (**-3 %**) a stagné, voire carrément diminué.

- Cette hausse des salaires est en partie attribuable à la compétition pour recruter et retenir des travailleurs moins scolarisés. Au Québec, la demande pour de nombreux postes qui n'exigent aucune scolarité s'est rapidement accrue entre 2017 et 2023 (**+7 %**) alors que ce type de main-d'œuvre se faisait de plus en plus rare en raison de la hausse de la diplomation (**-3 %**).
- Ces pressions sur le marché de l'emploi ont aussi favorisé une plus grande mobilité professionnelle : la part de travailleurs « sous-qualifiés », soit ceux qui détiennent un diplôme d'études secondaires ou moins mais qui occupent un poste habituellement attribué aux diplômés d'études professionnelles, collégiales ou universitaires, est passée de **28 % à 33 %** entre 2017 et 2023.
- Par ailleurs, depuis 2017, une nouvelle politique visant à accroître le salaire minimum en a aussi accéléré la croissance au Québec. Si bien que ce dernier a augmenté de **40 %** depuis alors que l'ensemble des salaires n'a cru que de **34 %** entre 2017 et 2023. Précisons également que cette initiative a surtout bénéficié aux personnes moins scolarisées, car plus de la moitié des travailleurs rémunérés au salaire minimum au Québec détiennent un diplôme d'études secondaires ou moins.
- Rien ne laisse toutefois présager que cette hausse salariale soit durable pour les travailleurs moins scolarisés. À moyen terme, les fluctuations sur le plan économique pourraient changer la donne. Déjà, le ralentissement économique récent a réduit la demande pour ce type d'emplois. Entre les premiers trimestres de 2023 et ceux de 2024, la demande a fléchi de **5 %** et l'offre s'est accrue de **3 %** avec l'arrivée massive des travailleurs temporaires, notamment dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration et du manufacturier.

Des diplômés très en demande, et qui le resteront

- Si au Québec, l'écart entre l'offre et la demande pour les emplois requérant une plus longue scolarité a été moindre que pour ceux qui n'exigent pas de scolarité, aucun surplus de diplômés n'a pour autant été enregistré. Plus spécifiquement, l'offre de travail des diplômés universitaires – c'est-à-dire le nombre de détenteurs d'un tel diplôme, qu'ils soient à l'emploi ou à la recherche d'un travail – a augmenté de **22 %** entre 2017 et 2023. Toutefois, la demande pour ce type de travailleurs s'est accrue encore plus rapidement (**24 %**) au cours de cette même période. Mieux encore, cette demande n'a pas fléchi lors du ralentissement économique.
- La valeur du diplôme universitaire se maintient donc malgré la hausse du nombre de diplômés, car une économie riche en travailleurs éduqués s'oriente vers des activités basées sur le savoir, stimulant ainsi la demande pour ce type de profils.
- Les diplômés sont également plus habilités à s'adapter aux innovations technologiques et à résister aux contrecoups économiques. Cette adaptabilité se traduit notamment par un avantage salarial des diplômés universitaires qui s'accroît avec l'âge, passant de **25 %** pour les 20-24 ans à **71 %** pour les 45-49 ans, alors que les salaires des détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ou moins stagnent généralement à 40-44 ans.
- L'avantage en faveur des travailleurs plus scolarisés devrait aussi perdurer. Car si la transition démographique actuelle favorise les travailleurs moins scolarisés, elle incite aussi simultanément les entreprises à innover et à adopter de nouvelles technologies pour demeurer concurrentielles. Cette évolution nécessite une main-d'œuvre plus qualifiée, capable de s'adapter rapidement.

- Les travailleurs scolarisés, plus aptes à maîtriser ces technologies, jouent un rôle clé dans la stimulation de l'innovation et l'amélioration de la productivité. Pour le Québec, ces gains de productivité seront cruciaux pour générer de la richesse à long terme et assurer des revenus suffisants à l'État. Ces ressources seront essentielles pour gérer efficacement la transition démographique et les défis qui y sont associés.

L'éducation pour atteindre notre plein potentiel

- Les bénéfices tant individuels que collectifs de l'éducation appellent à redoubler d'efforts pour atteindre trois objectifs essentiels : réduire le décrochage scolaire, accroître le niveau de scolarité, et offrir des occasions de développement des compétences tout au long de la vie professionnelle. Ces actions visent à compenser les lacunes actuelles de notre système éducatif et à maximiser le potentiel de chacun.
- Ces efforts sont d'autant plus nécessaires lorsque – comme au cours des dernières années – le vent a soufflé en sens contraire et que les avantages de l'éducation se sont faits moins évidents. L'atténuation des pénuries de main-d'œuvre rappelle que l'éducation demeure le meilleur bouclier contre les aléas de l'économie.

À quoi faudra-t-il réfléchir

Lutter contre le décrochage au secondaire et ce... dès la petite enfance

Des mesures d'accompagnement dès la petite enfance permettent de stimuler les enfants venant de milieux moins favorisés, d'atténuer les difficultés scolaires qu'ils peuvent rencontrer et, de réduire ainsi les inégalités de parcours scolaires.

Encourager la poursuite d'études au-delà du secondaire

Bien que des incitatifs à l'emploi tels que les primes salariales puissent s'avérer efficaces pour pallier les pénuries de main-d'œuvre, le Québec doit éviter de compromettre son avenir en minant ses chances d'accroître la scolarité de sa population. Il faut donc continuer à prioriser l'accessibilité à l'éducation, renforcer les compétences essentielles dans les formations courtes pour favoriser l'employabilité durable, et miser sur une orientation professionnelle qui privilégie l'atteinte du plein potentiel des jeunes.

Éviter le décrochage lors des études postsecondaires

Attirés par des offres d'emploi attrayantes, bon nombre de jeunes pourraient abandonner leurs études postsecondaires, ce qui nuirait à leur carrière et aux retombées de l'investissement public. L'accompagnement des étudiants dès les premiers trimestres de leurs études postsecondaires semble une approche à adopter pour les garder motivés.

Permettre à davantage de Québécois de se former tout au long de leur vie active

Le Québec a un écosystème riche en développement des compétences, mais manque de soutien pour les travailleurs qui souhaitent suivre une formation continue autre que celles offertes par leur employeur. Un dispositif de soutien à la formation individuelle pourrait y remédier.

01

LES PÉNURIES DE MAIN-D'ŒUVRE ONT-ELLES FREINÉ LES AVANCÉES EN DIPLOMATION?

ce qu'il faut retenir

- Le niveau de scolarité au Québec a considérablement progressé au cours des dernières décennies, mais des défis importants persistent. Le taux de décrochage au secondaire demeure préoccupant, d'autant plus qu'il stagne depuis 2016. Le Québec compte aussi moins de diplômés universitaires que de nombreux États et provinces avec lesquels il a l'habitude de se comparer.
- Les enjeux de scolarisation auxquels le Québec fait face sont nombreux et leur résolution n'est pas simple. Cependant, un phénomène requiert plus spécifiquement de vigilance: la concurrence entre le marché du travail et la poursuite des études. La décision de s'engager dans des études dépend en partie des avantages financiers qu'elles pourraient apporter. Quand l'écart de salaire entre les emplois qui requièrent une plus courte scolarité et ceux qui nécessitent une plus longue scolarité se resserre, l'avantage financier d'étudier plus longtemps devient moins évident, ce qui peut décourager certains jeunes à poursuivre leurs études.
- Or, entre 2017 et 2023, les occasions d'emploi se sont faites très nombreuses et lucratives alors que le Québec composait avec de fortes pénuries de main-d'œuvre qui ont fait grimper la demande pour des emplois qui requièrent une plus courte scolarité.

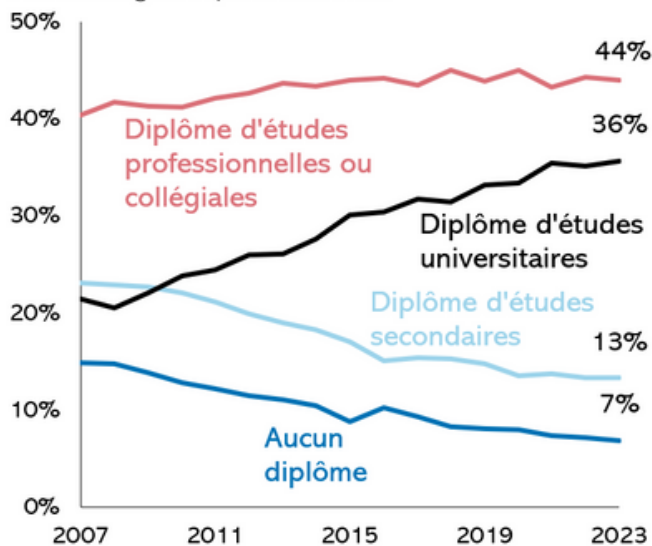
Au Québec, malgré des avancées importantes, moins d'adultes diplômés qu'ailleurs

- Au cours des dernières décennies, le nombre de Québécois qui entreprennent et complètent des études – tous grades confondus – n'a cessé d'augmenter. Par conséquent, le pourcentage de la population dépourvu de diplôme a chuté. De sorte que les jeunes qui entrent aujourd'hui sur le marché de l'emploi sont généralement plus éduqués que les travailleurs plus âgés qui le quittent, faisant ainsi grimper le taux de diplomation des travailleurs québécois.
- En ne considérant que les adultes en milieu de carrière (ceux âgés de 40 à 49 ans), le pourcentage de travailleurs sans diplôme a aussi considérablement diminué, passant de 15 % en 2007 à 7 % en 2023 (graphique 1). Au cours de cette même période, la proportion de détenteurs de diplômes d'études professionnelles ou collégiales a varié de 40 % à 44 % et celle de diplômes universitaires a varié de 22 % à 36 %.
- Malgré ces gains importants, le Québec accuse encore des retards en matière de diplomation : il compte proportionnellement davantage de personnes sans diplôme que la moyenne canadienne et que certains États américains géographiquement proches (graphique 2).

graphique 01

Diplomation des 40-49 ans au Québec

Pourcentage de quarantenaires

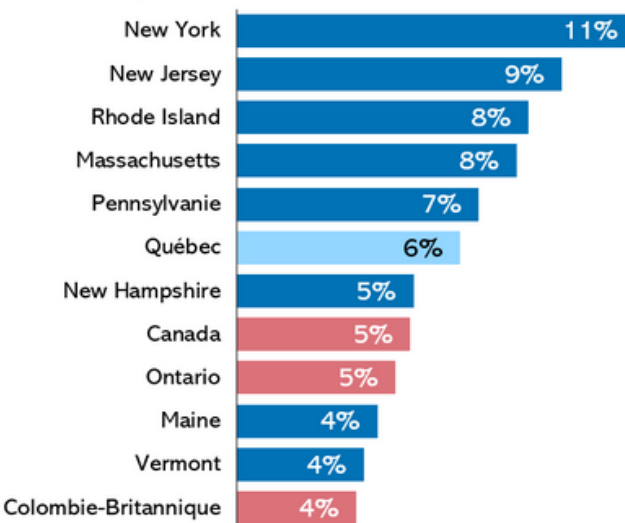


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*

graphique 02

Adultes sans diplôme en 2022

Pourcentage des 35-44 ans



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active* et U.S. Census Bureau

Décrocher avant le diplôme d'études secondaires : un risque encore bien présent

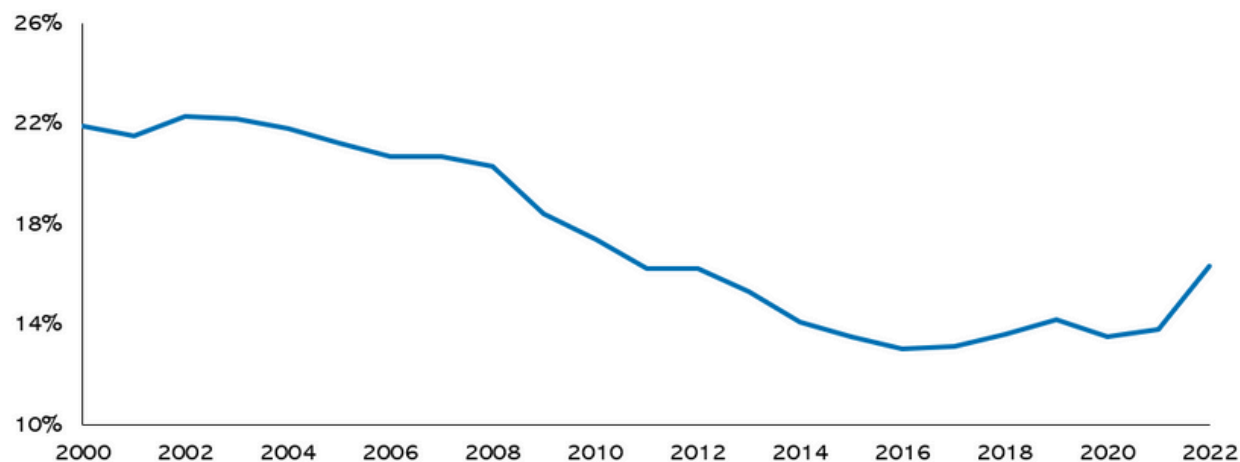
- Le décrochage scolaire, soit avant l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, inquiète depuis longtemps au Québec. D'abord, parce que ces études permettent le développement de compétences essentielles à la vie professionnelle et quotidienne telles que la littératie (la capacité à lire et à utiliser l'information écrite), la numératie (la capacité à utiliser et à appliquer des idées mathématiques), la résolution de problèmes ou encore le travail en équipe. Ensuite, parce que ce diplôme s'avère la clé d'accès aux différents parcours postsecondaires.
- Or, ce taux de décrochage semble plus élevé au Québec qu'ailleurs, surtout pour les garçons. Selon les statistiques, le taux de décrochage aurait diminué entre 2008 et 2016, mais ne montre aucun signe de progrès depuis (graphique 3).
- Le Québec compte également moins d'adultes détenant un diplôme d'études universitaires, que de nombreux États ou provinces avec lesquels il a l'habitude de se comparer. Un phénomène qui s'explique par divers facteurs dont la structure même de son système éducatif, des éléments culturels ou encore les besoins historiques du marché de l'emploi.
- Ces enjeux de scolarisation pourraient être exacerbés par la compétition actuelle sur le marché du travail : lorsque les occasions d'emploi se font plus nombreuses et plus payantes, il peut être tentant pour un jeune de quitter les bancs d'école pour en tirer profit.

graphique

03

Taux de décrochage scolaire au Québec

Données en fin d'année scolaire



Note : Le taux de décrochage scolaire fait ici référence au taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi l'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes. La définition utilisée au Québec ne permet pas de comparaison avec d'autres États et provinces.

Source : Institut de la statistique du Québec

De nombreuses occasions d'emplois pour les jeunes

- Les occasions d'emploi se sont faites plus nombreuses pour les jeunes entre 2017 et 2023, soit au cours des années précédant la pandémie et surtout, à la levée des restrictions sanitaires alors que le Québec composait avec des pénuries de main-d'œuvre aiguës et généralisées dans plusieurs secteurs et régions.
- Le resserrement du marché de l'emploi observé au cours de ces années s'est traduit par une hausse importante du nombre de postes à pourvoir et par conséquent, d'occasions d'emploi. Des occasions pour l'ensemble des travailleurs mais aussi pour les jeunes car une part importante de ces offres se trouvaient être des postes d'entrée n'exigeant aucun diplôme. Entre 2017 et 2023, le taux de chômage chez les jeunes a d'ailleurs diminué (mis à part lors des restrictions sanitaires) indiquant qu'il était alors plus aisé pour eux de décrocher un emploi.
- Une croissance rapide des salaires a pu être observée dans toute l'économie, notamment pour les salaires offerts pour les emplois n'exigeant aucune scolarité. Ce phénomène a rendu plus intéressante l'option d'intégrer le marché du travail sans poursuivre d'études.

Le choix d'entreprendre des études dépend en partie des possibilités d'emploi

- Lorsque les occasions d'emploi se font plus nombreuses ou encore plus lucratives, un des risques est de voir des jeunes se désengager de leur parcours scolaire (secondaire, collégial ou universitaire), donc de décider de ne pas poursuivre d'études à un niveau supérieur ou bien de décrocher en cours de parcours avant l'obtention d'un diplôme pour entrer sur le marché du travail.
- La décision de poursuivre ses études est complexe et dépend des préférences personnelles et, du contexte familial et social. Mais ce choix varie aussi beaucoup en fonction des revenus attendus. Pour effectuer ce choix, on compare généralement deux scénarios : les revenus qu'on pourrait obtenir en entrant immédiatement sur le marché du travail avec le niveau d'études actuel à ceux qu'on pourrait espérer après avoir complété un niveau d'études supérieur, sachant qu'on renonce à quelques années de salaire, le temps d'acquérir un diplôme.
- Ainsi, lorsque l'écart entre les revenus moyens pour des emplois moins scolarisés et des emplois requérant une plus longue scolarité se réduit, le retour sur investissement d'étudier quelques années de plus diminue, et par le fait même, l'intérêt à poursuivre ses études s'atténue.
- Il a été observé que dans des contextes où les emplois moins qualifiés se font plus nombreux et plus payants, comme lors d'un boom minier, les jeunes avaient davantage tendance à décrocher pour saisir ces occasions.
- Un marché du travail serré – avec de nombreux postes disponibles et une forte croissance des salaires – peut donc accentuer le décrochage scolaire. Ce risque est plus élevé chez les garçons dont la décision de poursuivre des études semble davantage influencée par les salaires que les filles.

Un risque de susciter un désintérêt pour les études?

- Compte tenu de la durée des programmes de formation, de la diversité des parcours scolaires et des délais de publications des données, il est difficile d'extirper des tendances de décrochages ou encore de diplomation au cours d'une récente période de temps, surtout pour ce qui est des études supérieures. En réalité, ce n'est généralement que bien des années plus tard que l'on peut constater ce qui s'est véritablement passé en matière de décrochage et de diplomation.
- Surtout lorsqu'un phénomène conjoncturel – comme une hausse des emplois payants – coïncide avec une pandémie, des fermetures d'écoles et des bris importants dans l'apprentissage des enfants. Leur impact sur les parcours scolaires est majeur et il sera, par conséquent, difficile de déterminer quelle situation en est la principale responsable.
- Il n'en reste pas moins que les influences du marché de l'emploi sur les décisions d'éducation doivent être observées de près. En 2024, le taux de chômage a connu une nouvelle hausse chez les jeunes, qui sont souvent les premiers affectés par un ralentissement économique. La compétition pour certains postes s'est aussi accrue avec l'arrivée d'un plus grand nombre d'immigrants temporaires. Bien qu'une hausse marquée du taux de chômage ne soit pas attendue, ce retournement de situation montre bien que les jeunes restent vulnérables aux aléas de l'économie.

02

LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES, C'EST AVANTAGEUX MAIS MOINS QU'AVANT

ce qu'il faut retenir

- Historiquement, un niveau d'éducation plus élevé s'est traduit par des salaires supérieurs, c'est ce qu'on appelle ici l'avantage salarial des études. Au Québec, cet avantage demeure significatif : un adulte de 40 à 49 ans avec un diplôme universitaire gagne en moyenne **60 %** de plus qu'un détenteur de diplôme d'études secondaires ou moins, et **35 %** de plus qu'un diplômé du professionnel ou du collégial.
- Cependant, depuis 2017, cet écart se resserre. L'avantage salarial d'un diplôme universitaire est passé de **81 % à 60 %** au cours de cette période.
- Cette baisse est encore plus prononcée chez les hommes, avec une chute de **81 % à 55 %** entre 2017 et 2023. Cette évolution s'explique en partie par l'augmentation des salaires dans certains secteurs requérant une scolarité moindre, mais bien rémunérés, comme celui de la construction, où les hommes sont surreprésentés.

Comment mesurer l'avantage salarial des études?

- Indéniablement, les études procurent un avantage salarial. Ainsi, les travailleurs qui présentent un niveau de scolarité supérieur ont, en règle générale, un salaire plus élevé que ceux qui sont moins scolarisés. À titre d'exemple, un diplômé universitaire gagnera habituellement plus qu'un diplômé de niveau professionnel ou collégial pour un même domaine d'activité.
- Cette réalité s'explique par deux mécanismes. D'abord, les études améliorent la productivité d'un futur travailleur qui dispose de compétences pour lesquelles un employeur est prêt à le rémunérer davantage. De plus, un diplôme d'études supérieures envoie un signal à un éventuel employeur qu'un travailleur possède les qualités nécessaires pour poursuivre des études et obtenir un diplôme, par exemple : sa motivation ou sa capacité à apprendre.
- Pour mesurer cet avantage salarial à l'échelle québécoise et surtout son évolution dans le temps, nous avons analysé les données de salaires horaires moyens des travailleurs selon leur plus haut niveau de scolarité, comme le fait la Banque du Canada ou encore Pierre Fortin.
- Nous nous sommes intéressés à quatre différents niveaux de scolarité (encadré 1). Pour chacun d'entre eux, nous avons calculé l'avantage salarial de l'obtention d'un diplôme, soit l'écart du salaire moyen entre deux niveaux de scolarité exprimé en pourcentage.
- Tout comme la banque centrale, nous avons concentré notre analyse sur les travailleurs âgés entre 40 et 49 ans. Cette tranche d'âge réfère généralement à des personnes qui ont terminé leurs études et qui se trouvent à un stade comparable de leur carrière. Cette pratique permet d'analyser un groupe plus homogène en termes de responsabilités familiales, d'engagements financiers et de stabilité d'emploi. Ainsi, concentrer notre examen sur les 40-49 ans a permis de tirer des constats clairs sur les conditions financières des travailleurs selon leur diplomation sans qu'ils ne soient altérés par des changements au travail comme c'est souvent le cas pour les jeunes diplômés ou encore les travailleurs qui s'approchent de la retraite.
- Les 40-49 ans représentent également un groupe de travailleurs très important au sein du marché du travail québécois. En 2023, ils comptaient pour un peu plus d'un million de travailleurs, soit 23 % de la population à l'emploi au Québec.
- Les annexes de notre étude présentent les détails méthodologiques de notre approche et quelques données sur la population étudiée.

Encadré 1 : Définitions des niveaux de scolarité analysés

- 1. Aucun diplôme** : n'a pas obtenu un diplôme d'études secondaires (5e secondaire) ou une qualification équivalente.
- 2. Diplôme d'études secondaires** : a obtenu un diplôme d'études secondaires (5e secondaire) ou une qualification équivalente ou a partiellement effectué des études postsecondaires.
- 3. Diplôme d'études professionnelles ou collégiales** : a complété un programme collégial, une formation professionnelle ou un certificat universitaire.
- 4. Diplôme d'études universitaires** : a complété un baccalauréat ou toute autre formation supérieure, comme une maîtrise ou un doctorat.

À noter : les données disponibles regroupent sous une même catégorie des formations très hétérogènes. Cet amalgame comporte donc des formations de durées très différentes comme les diplômes d'études professionnelles (DEP), les diplômes d'études collégiales (DEC) et les attestations d'études collégiales (AEC).

Ainsi, alors qu'au Québec, les études professionnelles sont dans les faits des formations de niveau secondaire, les données de [Statistique Canada](#) utilisées dans le présent rapport appliquent des normes pancanadiennes et les qualifie de postsecondaires.

Un avantage salarial aux études, mais surtout au niveau universitaire

- Le salaire horaire moyen des travailleurs âgés entre 40 et 49 ans qui détenaient un diplôme d'études secondaires s'élevait à 29,94 \$ en 2023 contre 25,94 \$ pour celui des sans diplôme, ce qui représente un avantage salarial relativement faible de 15 % (graphique 4). Ce diplôme semble donc davantage représenter un prérequis pour accéder à des niveaux d'études supérieures qu'à octroyer un réel avantage salarial. Au-delà de l'avantage salarial, l'obtention d'un diplôme d'études secondaires est aussi associée à l'acquisition de compétences de base pour l'intégration au marché de l'emploi et à la vie citoyenne telle que la [littératie](#) et la numératie.
- Toujours dans la même tranche d'âge, posséder un diplôme d'études professionnelles ou collégiales confère aussi un faible avantage (19 %), si on compare le salaire de ces travailleurs aux détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ou moins. Cette situation pourrait notamment s'expliquer par la grande hétérogénéité des travailleurs que comporte ce groupe. En effet, selon les classifications de Statistique Canada, ce groupe inclut tant des diplômés du niveau collégial que des diplômés de formation professionnelle, soit des personnes qui pourraient avoir quitté la formation générale aussi tôt que la troisième année secondaire pour suivre une formation d'un an ou deux liée à l'emploi (encadré 2).
- L'avantage salarial le plus significatif revient aux travailleurs qui possèdent un diplôme universitaire. En 2023, leur salaire moyen était 60 % plus élevé que celui des détenteurs de diplôme d'études secondaires ou moins. Une réalité à prendre en considération sachant que le choix de poursuivre des études universitaires s'effectue souvent dès le niveau secondaire.

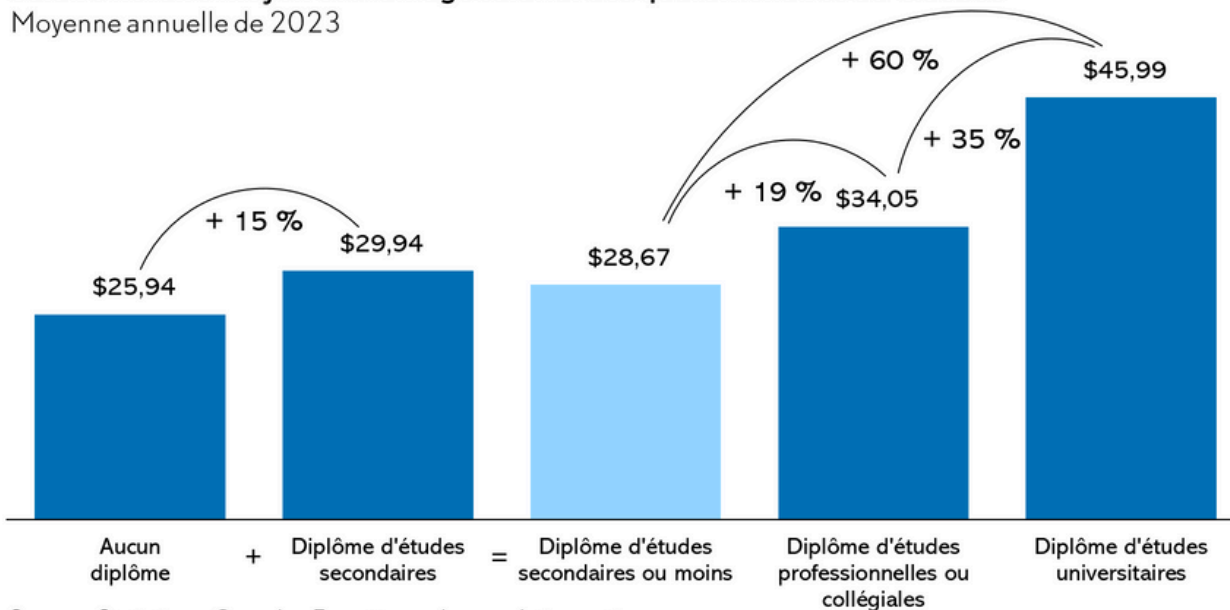
- Cela dit, un certain nombre de diplômés collégiaux décident aussi de poursuivre des études universitaires au moment de compléter leur formation professionnelle ou collégiale. À ce chapitre, l'analyse révèle que les travailleurs qui détiennent un diplôme universitaire gagnent un salaire en moyenne 35 % supérieur à celui des diplômés d'études professionnelles ou collégiales.

graphique

04

Salaire horaire moyen et avantage salarial des quarantennaires au Québec

Moyenne annuelle de 2023



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*

Encadré 2 : Des diplômés de la formation professionnelle sans diplôme d'études secondaires

- Au Québec, il est possible d'être admis à une formation professionnelle selon certains prérequis en français, anglais et mathématiques de niveau 3e à 4e année secondaire. Il n'est donc pas nécessaire de détenir un diplôme d'études secondaires (5e secondaire) pour intégrer ce type de formation.
- À titre d'exemple, le programme menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) de charpentier-menuisier, est accessible aux personnes de 16 ans et plus qui ont suivi et réussi les cours de 4e secondaire en français et en mathématiques. Elles n'ont donc pas besoin d'avoir complété l'ensemble des requis nécessaires à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.
- Ainsi, un diplômé de la formation professionnelle au Québec aura cumulé entre neuf et onze années de scolarité générale selon s'il a été admis à la formation professionnelle après sa 3e, 4e ou 5e année du secondaire, suivi d'une formation liée à l'emploi qui s'échelonne sur un à deux ans.
- À titre comparatif, en Ontario, le détenteur d'un diplôme similaire aura plutôt complété 12 années de scolarité générale qui incluent notamment des cours de langue, de mathématiques et de sciences auxquelles se sont ajoutés deux à cinq ans de formation liée à l'emploi.

Mais cet avantage salarial a reculé au cours des dernières années

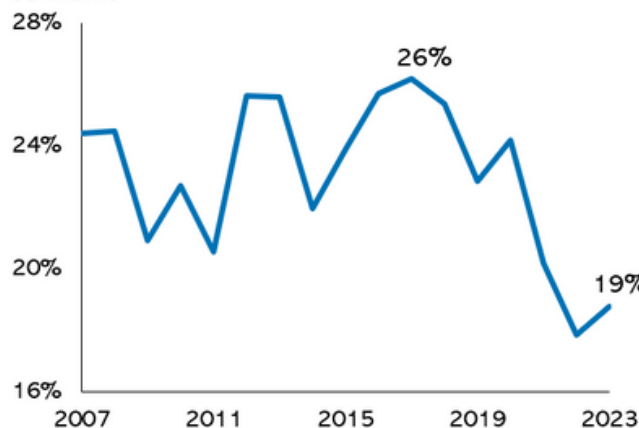
- Au Québec, poursuivre des études postsecondaires procure définitivement un avantage salarial, surtout pour les détenteurs d'un diplôme universitaire. Cependant, cet avantage s'est réduit de manière importante depuis 2017. Pour les quarantennaires ayant un diplôme d'études professionnelles ou collégiales, il est passé de 26 % en 2017 à 19 % en 2023, ce qui représente une baisse de 27 % (graphique 5). L'avantage salarial à détenir un diplôme universitaire par rapport à un diplôme d'études secondaires ou moins a diminué tout autant, passant de 81 % en 2017 à 60 % en 2023, soit une baisse de 26 % (graphique 6).
- Ces résultats indiquent donc que l'avantage de poursuivre des études s'est amenuisé au fil du temps. Autrement dit, s'il est toujours aussi vrai qu'étudier est un gage de meilleurs salaires, le gain est devenu moins important au cours des dernières années. Ce constat est vrai pour les travailleurs âgés de 40 à 49 ans, mais aussi pour l'ensemble de la population.

graphique

05

Avantage salarial du diplôme d'études professionnelles ou collégiales au Québec chez les 40-49 ans

En comparaison aux diplômes d'études secondaires ou moins



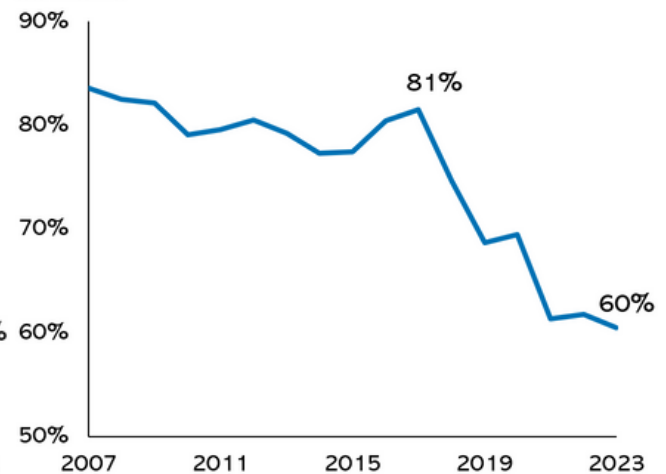
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*

graphique

06

Avantage salarial du diplôme d'études universitaires au Québec chez les 40-49 ans

En comparaison aux diplômes d'études secondaires ou moins



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*

Surtout pour les hommes

- Si l'avantage salarial de poursuivre des études au niveau professionnel, collégial ou universitaire s'est considérablement amoindri depuis 2017, cette situation s'observe surtout chez les hommes qui possèdent un diplôme universitaire (graphique 7). L'avantage salarial est passé de 81 % à 55 % chez les hommes (-32 %) et de 89 % à 76 % (-15 %) chez les femmes.

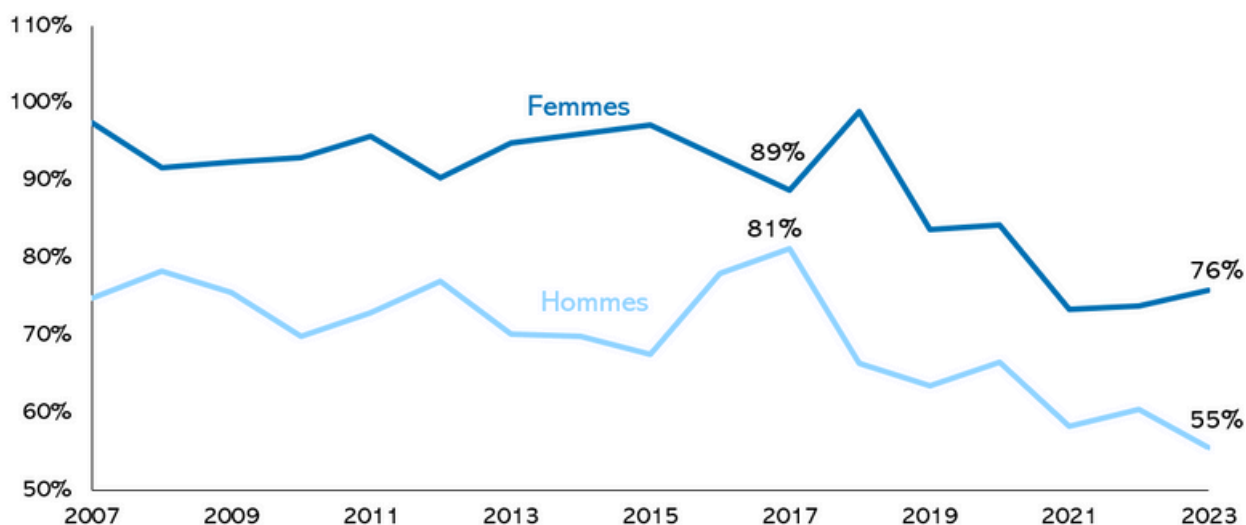
- Comme mentionné précédemment, l'attractivité du marché du travail pour les hommes peut entraîner des conséquences néfastes sur leur fréquentation scolaire. Sans nécessairement détenir de diplôme postsecondaire, beaucoup d'hommes peuvent décrocher un emploi qui paie en moyenne mieux que d'autres emplois qui exigent une telle scolarité, ce qui peut inciter les plus jeunes à abandonner leurs études.
- Les hommes avec un diplôme d'études secondaires ou moins se retrouvent surtout dans des industries plus payantes comme celle de la construction. Au Québec, la construction emploie 17 % des hommes âgés entre 40 et 49 ans qui détiennent un diplôme d'études secondaires ou moins, alors que cette industrie ne représente que 7% de l'emploi au Québec.
- En contrepartie, les femmes avec un diplôme d'études secondaires ou moins travaillent souvent dans des secteurs moins bien rémunérés comme les soins de santé et l'assistance sociale. Au Québec, le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale emploie 20 % des femmes âgées entre 40 et 49 ans qui ont un diplôme d'études secondaires ou moins, alors que cette industrie ne représente que 13 % de l'emploi au Québec.
- Si les occasions d'emploi se sont faites nombreuses dans ces deux secteurs, les salaires horaires moyens y sont bien différents chez les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ou moins : 32 \$ pour le secteur de la construction contre 23 \$ pour les soins de santé et l'assistance sociale.
- Face à cette réalité, un constat s'impose : **c'est donc aussi la perspective d'exercer des emplois mieux rémunérés sans obligation de diplôme qui rend les garçons plus à risque de décrocher.** Au Québec, ces perspectives ne sont d'ailleurs pas près de disparaître avec les besoins pressants à combler en matière de nouveaux logements et d'investissements sans précédent dans les infrastructures publiques.

graphique

07

Avantage salarial du diplôme d'études universitaires au Québec chez les 40-49 ans

En comparaison aux diplômes d'études secondaires ou moins



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*

LES POSTES REQUÉRANT MOINS DE SCOLARITÉ SONT DEVENUS PLUS PAYANTS

ce qu'il faut retenir

- Le déclin de l'avantage salarial lié aux études s'explique principalement par une croissance plus rapide du salaire chez les travailleurs moins scolarisés. Entre 2017 et 2023, le salaire ajusté pour l'inflation des travailleurs détenant un diplôme d'études secondaires ou moins s'est accru de **10 %**, alors que celui des diplômés d'études professionnelles ou collégiales (**+4 %**) et des diplômés universitaires (**-3 %**) a stagné, voire carrément diminué.
- Cette hausse des salaires est en partie attribuable à la compétition pour recruter et retenir des travailleurs moins scolarisés. En effet, au Québec, la demande pour de nombreux postes ne requérant aucune scolarité a augmenté rapidement entre 2017 et 2023 (**7 %**) alors que ce type de main-d'œuvre se faisait de plus en plus rare en raison de la hausse de la diplomation (**-3 %**).
- Ces pressions sur le marché de l'emploi ont aussi favorisé une plus grande mobilité professionnelle : la part des travailleurs « sous qualifiés », soit ceux qui détiennent un diplôme d'études secondaires ou moins mais qui occupent un poste habituellement attribué aux diplômés postsecondaires est passée de **28 % à 33 %** entre 2017 et 2023.
- Par ailleurs, depuis 2017, la nouvelle politique visant à accroître le salaire minimum au Québec en a aussi accéléré la croissance. Si bien que ce dernier a augmenté de **40 %** depuis alors que l'ensemble des salaires n'a cru que de **34 %** entre 2017 et 2023. Résultat : cette initiative a surtout bénéficié aux personnes moins scolarisées, car plus de la moitié des travailleurs rémunérés au salaire minimum au Québec détiennent un diplôme d'études secondaires ou moins.
- Toutefois, rien ne laisse présager que cette hausse salariale soit durable pour les travailleurs peu qualifiés. À moyen terme, les conditions économiques fluctuantes pourraient changer la donne. Déjà, le ralentissement économique récent a réduit la demande pour ce type d'emplois. Entre les premiers trimestres de 2023 et ceux de 2024, la demande a fléchi de **5 %** et l'offre s'est accrue de **3 %** avec l'arrivée massive des travailleurs temporaires, notamment dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration et du manufacturier.

Les salaires des détenteurs de diplôme d'études secondaires ou moins ont augmenté plus rapidement

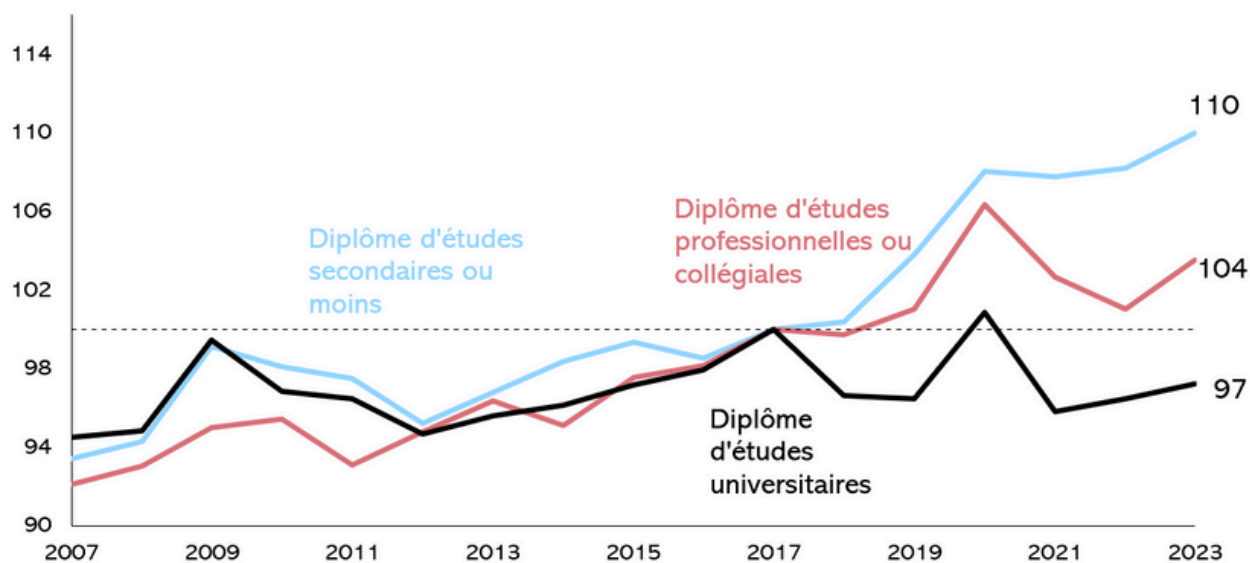
- L'avantage salarial d'un diplôme s'évalue en comparant la croissance du salaire des travailleurs qui le détiennent à celle des salariés qui possèdent un diplôme de niveau inférieur. À titre d'exemple, lorsque le salaire des diplômés d'études supérieures augmente moins rapidement que celui des diplômés de niveau inférieur, cet avantage salarial diminue.
- À ce chapitre, notre analyse révèle que les salaires des travailleurs de 40-49 ans détenant un diplôme d'études secondaires ou moins sont ceux qui ont augmenté le plus rapidement au Québec entre 2017 et 2023, réduisant ainsi l'avantage salarial à détenir un diplôme d'études postsecondaires (graphique 8).
- Le salaire réel, donc ajusté pour l'inflation, des travailleurs détenant un diplôme d'études secondaires ou moins s'est accru de 10 %, alors que celui des diplômés d'études professionnelles ou collégiales (+4 %) et des diplômés universitaires (- 3 %) a stagné, voire carrément diminué.

graphique

08

Évolution du salaire horaire moyen réel au Québec chez les 40-49 ans

Indice : 2017 = 100



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*

La compétition pour recruter des travailleurs moins scolarisés fait grimper leurs salaires

- Depuis 2017, le resserrement du marché du travail crée des difficultés de recrutement pour de nombreux emplois au Québec, mais plus particulièrement pour des postes qui ne requièrent aucune formation particulière.
- Pour continuer d'opérer, de nombreuses entreprises sont entrées en compétition les unes avec les autres. Leur objectif : retenir et attirer de nouveaux candidats pour combler ces postes moins qualifiés et souvent vacants. Pour y parvenir, elles ont donc dû offrir de meilleurs salaires (graphique 9).

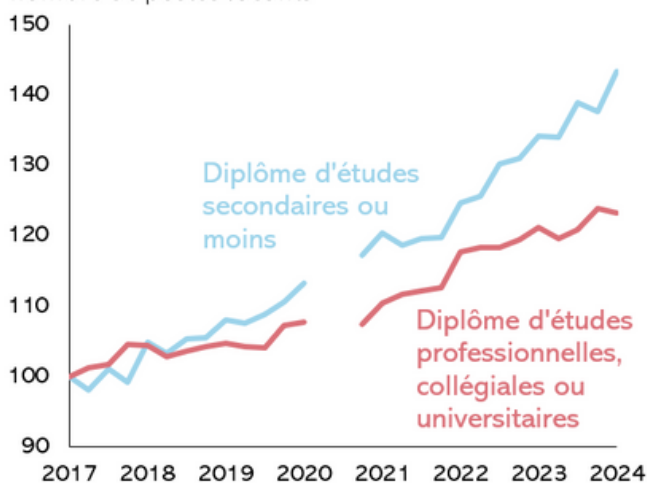
- Au Québec, l'offre de travail pour des candidats sans scolarité, – c'est-à-dire le nombre de personnes sans diplôme, qu'elles soient à l'emploi ou à la recherche d'un travail, a diminué d'environ 3 % entre 2017 et 2023 (graphique 10). Cette situation s'explique par le fait qu'il y a de moins en moins de travailleurs sans aucun diplôme au Québec.
- La demande pour ce type de candidats – à savoir le nombre de personnes à l'emploi et de postes vacants qui n'exigent aucun diplôme – s'est quant à elle accrue de 7 % au cours de la même période. Cette hausse est en partie attribuable à la croissance économique observée au cours des années précédant la pandémie et lors de la reprise qui l'a suivie. Précisons également qu'en parallèle, l'économie québécoise a réalisé peu de gains de productivité et demeure gourmande en main-d'œuvre peu qualifiée.
- Jusqu'à la fin de l'année 2022, la demande pour ce type de travailleurs a largement dépassé l'offre au Québec, stimulée par la reprise économique qui a suivi la levée des restrictions sanitaires dans des secteurs comme la restauration, le commerce de détail ou encore le tourisme. Notons que de nombreux travailleurs avaient déserté ces secteurs au cours de la pandémie pour se replacer ailleurs.
- Toutefois, cette tension qui a favorisé la hausse de salaires des travailleurs moins scolarisés n'a été que de courte durée. Lorsque l'économie ralentit, ces emplois sont souvent les premiers affectés. En parallèle, l'arrivée de nombreux travailleurs temporaires dans des domaines comme l'hébergement, la restauration et le manufacturier a regarni le bassin de personnes disponibles pour combler ces emplois. Entre les premiers trimestres de 2023 et ceux de 2024, la demande a fléchi de 5 % et l'offre s'est accrue de 3 % avec l'arrivée massive des travailleurs temporaires. Ces données rappellent que la situation des travailleurs moins scolarisés demeure vulnérable face aux changements économiques.

graphique

09

Salaire horaire offert pour des postes vacants selon le niveau de scolarité recherché au Québec

Indice : T1 2017 = 100, moyenne pondérée par le nombre de postes vacants

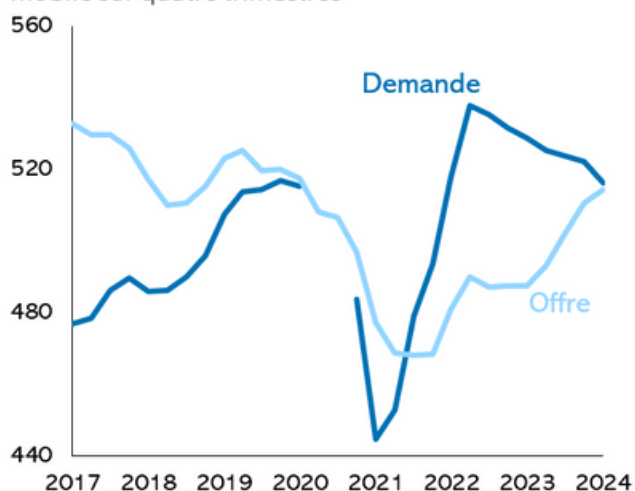


graphique

10

Offre et demande de travail pour des postes n'exigeant aucune scolarité au Québec

Milliers, Offre = emplois + chômeurs, Demande = emplois + postes vacants, moyenne mobile sur quatre trimestres



Note: Les données pour les 2e et 3e trimestres de 2020 n'ont pas été collectées par Statistique Canada

Sources : Statistique Canada, tableaux 14-10-0117-01 et 14-10-0443-01

Des travailleurs sans diplôme accèdent désormais à des emplois qui en nécessitent un

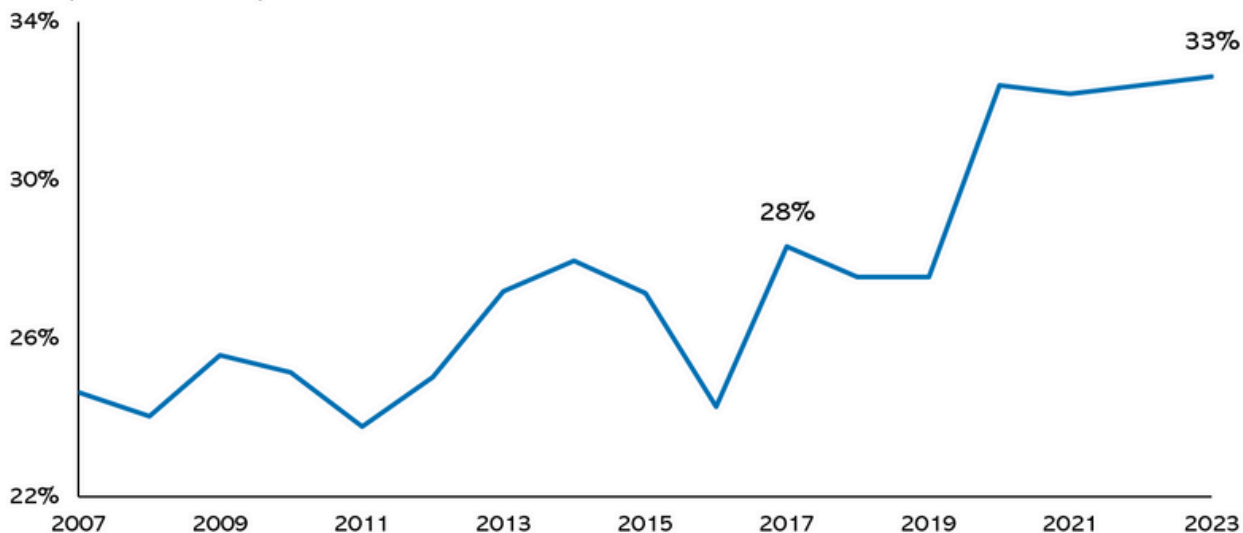
- La hausse des salaires chez les travailleurs moins scolarisés s'explique également par le fait qu'ils ont été plus nombreux à accéder à un emploi requérant un niveau de scolarité supérieur et donc, mieux rémunéré. Avec le resserrement du marché de l'emploi et la difficulté à embaucher des travailleurs, les employeurs semblent avoir été plus ouverts à recruter des travailleurs qui n'avaient pas le diplôme requis.
- En 2017, 28 % des détenteurs de diplôme d'études secondaires ou moins occupaient un emploi qui nécessitait un diplôme professionnel, collégial ou universitaire. Ce nombre est aujourd'hui passé à 33 % (graphique 11). L'annexe 2 du présent rapport explique comment les niveaux de scolarité exigés par les postes sont segmentés.
- Cette tendance peut en partie s'expliquer par un certain réajustement du marché de l'emploi. Au début des années 2000, de nombreux employeurs ont ajouté des prérequis universitaires à leurs affichages de postes afin de mieux différencier les candidats, alors très nombreux, pour un même poste. Face aux difficultés grandissantes à recruter de la main-d'œuvre qualifiée, certains ont dû revoir leurs exigences et retirer les prérequis universitaires de leurs postes afin de les ouvrir à plus de candidats.
- Pour certains types de postes, les employeurs pourraient également être aujourd'hui davantage en mesure d'évaluer les compétences d'un candidat sur la base d'autres critères qu'un diplôme, tel que des microcertifications (p. ex : programmeur web).
- À noter toutefois que l'embauche de candidats moins scolarisés peut aussi révéler de mauvaises conditions de travail (santé et sécurité) ou encore engendrer une baisse de productivité de l'entreprise, si ce recrutement n'est pas accompagné d'une formation en cours d'emploi.
- Cette réalité cohabite avec une autre : au pays, en 2021, 8 % des personnes nées au Canada âgées de 35 à 64 ans et 17 % des immigrants de longue date étaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient. Cela illustre la complexité de l'adéquation entre l'offre et la demande de travail.

graphique

11

Sous-qualification des travailleurs de 40-49 ans au Québec

Part des travailleurs qui ont un diplôme d'études secondaires ou moins occupant un poste qui requiert un diplôme d'études postsecondaires



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*

Une croissance rapide du salaire minimum

- Au Québec, la hausse du salaire chez les personnes moins scolarisées pourrait également s'expliquer par un changement de la politique gouvernementale sur le salaire minimum. Depuis 2017, cette nouvelle politique vise à accroître le salaire minimum afin qu'il atteigne 50 % du salaire horaire moyen dans l'économie. À ce chapitre, précisons que plus de la moitié des personnes travaillant au salaire minimum détiennent un diplôme d'études secondaires ou moins.
- Ce changement de politique a entraîné des hausses importantes du salaire minimum au cours des années qui ont suivi. Ainsi, ce dernier s'est accru de 40 % depuis 2017, contre 34 % pour le salaire horaire moyen.

L'avantage salarial dépend également des types de programmes suivis

- Si la forte demande pour des travailleurs moins scolarisés semble principalement expliquer la baisse de l'avantage salarial aux études, d'autres motifs pouvant altérer la valeur des diplômes doivent aussi être pris en considération. En effet, les catégories de diplômes que nous avons analysées comportent une large variété de programmes dans divers domaines et avec des durées différentes. Or, les salaires que touchent les travailleurs au terme de leurs études varient largement d'un domaine d'étude à l'autre.
- De la même manière, au sein d'un même niveau d'étude, la longueur des programmes peut varier et influencer le salaire des travailleurs. À titre d'exemple, une hausse de la popularité des programmes de formations collégiales plus courtes comme les attestations d'études collégiales (AEC) peut faire diminuer l'avantage salarial des diplômes d'études professionnelles ou collégiales si les salaires des diplômés y sont en moyenne plus faibles. En bref, le profil des diplômés évolue selon la popularité des domaines et des types de programmes d'études, ce qui influence forcément l'avantage salarial des études.
- À cet égard, une question se pose : la hausse de l'offre de programmes de formation raccourcis pour pallier les pénuries de main-d'œuvre, notamment en construction et en santé, pourrait-elle à terme affecter davantage l'avantage salarial?

DES DIPLÔMÉS TRÈS EN DEMANDE, ET QUI LE RESTERONT

ce qu'il faut retenir

- Si, au Québec, l'écart entre l'offre et la demande pour les emplois plus qualifiés a été moindre que pour ceux n'exigeant aucune scolarité, aucun surplus de diplômés n'a pour autant été enregistré. Plus spécifiquement, l'offre de travail des diplômés universitaires – c'est-à-dire le nombre de personnes détenant un tel diplôme, qu'elles soient à l'emploi ou à la recherche d'un travail – a augmenté de **22 %** entre 2017 et 2023. En contrepartie, la demande pour de tels travailleurs s'est accrue encore plus rapidement (**24 %**) au cours de cette même période. Mieux encore, cette demande n'a pas fléchi lors du ralentissement économique récent.
- La valeur du diplôme universitaire se maintient donc malgré la hausse du nombre de diplômés, car une économie riche en travailleurs éduqués s'oriente davantage vers des activités basées sur le savoir, stimulant ainsi la demande pour ce type de profils.
- Les diplômés sont également plus habilités à s'adapter aux innovations technologiques et à résister aux contrecoups économiques. Cette adaptabilité se traduit notamment par un avantage salarial des diplômés universitaires qui s'accroît avec l'âge, passant de **25 %** pour les 20-24 ans à **71 %** pour les 45-49 ans, alors que les salaires des détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ou moins stagnent généralement à 40-44 ans.
- L'avantage en faveur des travailleurs qualifiés devrait aussi perdurer. Car si la transition démographique actuelle favorise les travailleurs moins scolarisés, elle incite aussi simultanément les entreprises à innover et à adopter de nouvelles technologies. Cette évolution nécessite une main-d'œuvre plus qualifiée, capable de s'adapter plus rapidement.

Les diplômés universitaires, moins uniques qu'avant

- Le nombre de diplômés universitaires s'est accru de manière importante au cours des deux dernières décennies. Alors que 22 % des 40-49 ans détenaient un diplôme universitaire en 2007, ils étaient 36 % en 2023. Plusieurs phénomènes expliquent cette hausse de la diplomation. Tout d'abord, on constate que les nouvelles générations arrivant sur le marché du travail affichent des niveaux de scolarité supérieurs à ceux de leurs aînés. Cette croissance est également attribuable à l'accueil de travailleurs immigrants, qui sont généralement plus susceptibles de détenir un diplôme universitaire que les natifs.
- À la lumière de ces constats, une question se pose : l'avantage salarial des études universitaires a-t-il reculé parce qu'il y a trop de diplômés? En effet, l'avantage compétitif d'un diplôme peut diminuer lorsque le nombre de diplômés augmente et que les employeurs ont l'embaras du choix pour des candidats qui présentent les mêmes compétences. Par conséquent, ils n'ont plus à autant rémunérer les nouveaux diplômés pour les recruter.
- Tel que mentionné précédemment, la proportion de quarantenaires détenant un diplôme universitaire s'est constamment accrue entre 2007 et 2017, alors que l'avantage salarial est, quant à lui, demeuré relativement inchangé au cours de cette période. Aucune accélération dans la diplomation universitaire n'a non plus pu être enregistrée depuis 2017, moment où l'avantage salarial a commencé à fléchir pour ce groupe populationnel.
- La forte hausse qu'a récemment connue l'immigration temporaire a affecté l'offre de travailleurs peu scolarisés, mais elle a aussi fait bondir l'offre en travailleurs très qualifiés avec l'arrivée importante d'étudiants internationaux et de détenteurs de permis de travail postdiplôme. Pour l'heure, personne ne connaît l'impact qu'aura à long terme cette hausse aussi soudaine qu'importante de l'offre de travailleurs diplômés sur l'équilibre du marché de l'emploi au Québec, surtout qu'un nombre important de ces immigrants ne seront sur le territoire québécois que de manière temporaire et que des mesures pour ralentir cette immigration ont été annoncées.

Mais toujours aussi en demande par les employeurs

- Si les diplômés universitaires sont de plus en plus nombreux au Québec, la demande pour ces travailleurs augmente encore plus rapidement.
- L'offre de travail des diplômés universitaires – c'est-à-dire le nombre de personnes qui détiennent un tel diplôme, qu'elles soient à l'emploi ou à la recherche d'un travail – s'est amplifiée de 22 % entre 2017 et 2023 au Québec (graphique 12).
- En parallèle, la demande pour ce type de travailleurs – à savoir, le nombre de personnes qui détiennent un tel diplôme auxquelles s'ajoute le nombre de postes vacants qui l'exige – a suivi une trajectoire très similaire (+24 %).

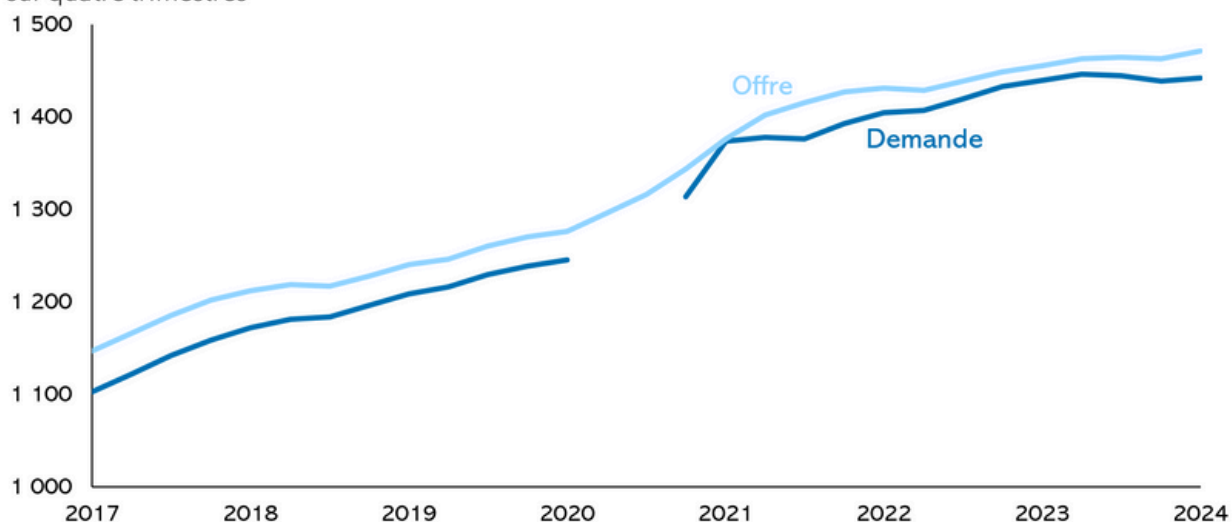
- Ainsi, la demande pour les détenteurs de diplôme universitaire progresse de manière importante et surtout, elle n'a pas diminué au cours des périodes de ralentissement économique. Cette tendance n'est d'ailleurs pas près de s'inverser. Selon le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 93 % des emplois qui seront créés au Québec d'ici 2031 exigeront au minimum un diplôme d'études collégiales.
- Ces résultats sont similaires à ce qui est observé à l'échelle mondiale : la hausse du nombre de diplômés universitaires n'a pas entraîné de baisse de la valeur du diplôme et ce, tant pour les pays en développement que pour les économies avancées.
- Cette situation s'explique en partie par le fait qu'aux yeux d'un employeur, un diplôme universitaire envoie non seulement un signal positif sur les compétences techniques d'un travailleur mais aussi sur d'autres compétences essentielles telles que l'adaptabilité et la flexibilité. Par ailleurs, plus il y a de travailleurs scolarisés dans une économie, plus elle a tendance à s'orienter vers des activités liées au savoir et à s'appuyer sur des technologies ou des pratiques de pointe ce qui va, à son tour, accroître la demande pour des travailleurs diplômés. Au-delà des diplômes, les défis d'une économie de l'avenir nécessiteront des travailleurs avec des compétences élevées.

graphique

12

Offre et demande de travail requérant un diplôme universitaire au Québec

Milliers de travailleurs, Offre = emplois + chômeurs, Demande = emplois + postes vacants, moyenne mobile sur quatre trimestres



Source : Statistique Canada, tableaux 14-10-0117-01 et 14-10-0443-01

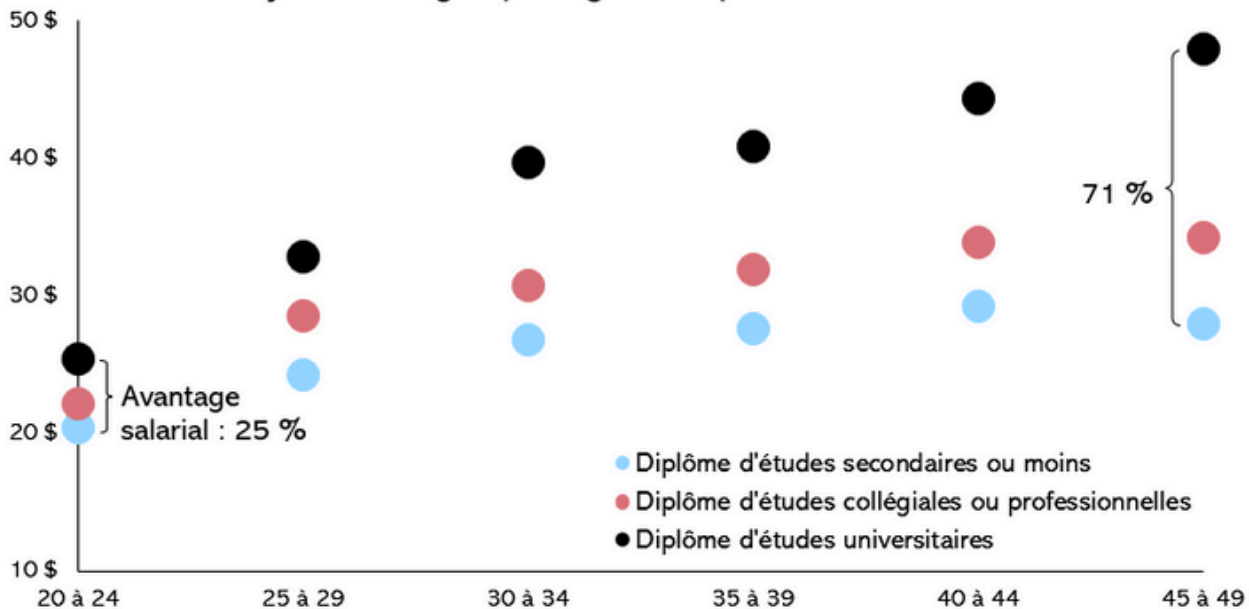
Mieux outillés pour tirer profit d'innovations technologiques comme l'IA

- Alors que les technologies d'automatisation et d'intelligence artificielle (IA) se démocratisent, de nombreuses questions se posent quant à leur impact sur les travailleurs.
- S'il n'est pas évident de prédire avec précision cet impact, il semble de plus en plus évident qu'elles transformeront de nombreux emplois.
- Cependant, cette transformation majeure tend à favoriser les compétences qui sont complémentaires aux nouvelles technologies. Bien que le débat sur l'ensemble des compétences qui seront nécessaires pour travailler avec les technologies demeure entier, les experts s'attendent à ce que les compétences requises soient orientées vers trois grandes catégories : les compétences analytiques, les compétences liées à la technologie et les compétences interpersonnelles. Des compétences qui se développent notamment au cours des formations postsecondaires.
- Historiquement, les personnes hautement qualifiées sont celles qui ont le plus profité des gains de productivité technologique. Ainsi, lorsqu'une nouvelle technologie est introduite, ces travailleurs sont en règle générale mieux positionnés pour les exploiter pleinement et ainsi, accroître leur propre valeur au sein d'une organisation.

Les diplômés ont une progression salariale tout au long de leur carrière

- C'est surtout en cours de carrière que les répercussions d'un manque de scolarité peuvent se faire sentir. Ainsi, la progression de carrière stagne beaucoup plus rapidement pour un détenteur d'un diplôme d'études secondaires que pour celui qui a complété des études universitaires. Une personne qui atteint un niveau de scolarité supérieur a généralement un salaire plus élevé sur l'ensemble de sa carrière. Chez les 20 à 24 ans, l'avantage salarial pour la détention d'un diplôme d'études universitaire s'élève à environ 25 % par rapport au diplôme d'études secondaires ou moins. Toutefois, cet écart bondit à 71 % chez les travailleurs de 45 à 49 ans (graphique 13).
- Le salaire des universitaires augmente généralement jusqu'à ce qu'ils atteignent 45-49 ans, alors que cette progression salariale stagne habituellement à 40-44 ans chez les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ou moins.
- La littérature scientifique met en évidence que les personnes plus scolarisées sont plus susceptibles d'investir dans leur formation tout au long de leur carrière, soit par l'obtention de titres professionnels ou par un retour aux études afin d'accéder à un poste de gestionnaire, ce qui explique en partie leur progression salariale continue, qui impacte positivement la croissance de leurs revenus. À l'inverse, les travailleurs moins scolarisés peuvent présenter des lacunes sur le plan des compétences essentielles, ce qui peut grandement limiter leur accès à des formations tout au long de la vie active.
- En outre, les travailleurs plus scolarisés sont plus susceptibles d'occuper des emplois permanents et on les retrouve en moins grand nombre dans des secteurs sensibles aux mises à pied en période de ralentissement économique.
- Par ailleurs, les diplômés semblent également connaître des périodes de chômage plus brèves. Lors des crises économiques importantes, comme celle de 2008, les travailleurs diplômés avaient également davantage tendance à adopter des stratégies – formation, changement de carrière, déménagement – pour retrouver plus rapidement un emploi.

Salaire horaire moyen selon le groupe d'âge et la diplomation au Québec en 2023



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*

Plus de diplômés suscite davantage de productivité et de richesse

- Jusqu'en 2030, le marché du travail Québec devra composer avec des départs à la retraite plus nombreux que des débuts de carrière, ce qui continuera à exercer des pressions sur l'emploi. Dans un tel contexte, les entreprises seront appelées à transformer leurs pratiques afin de faire un meilleur usage de leurs ressources humaines et surtout, demeurer attractives. Cette transition démographique passera notamment par l'adoption de nouvelles technologies, ce qui nécessite une main-d'œuvre plus qualifiée.
- Les travailleurs scolarisés ont souvent plus de facilité à comprendre et utiliser des méthodes et des technologies de pointe, ce qui stimule l'innovation, augmente la productivité et accélère la croissance économique. Sans parler des investissements en recherche et développement qui contribuent à générer de nouveaux savoirs.
- Comme le Québec ne pourra plus compter sur une croissance de sa population aussi rapide que par le passé, ces gains de productivité constitueront le principal moteur de sa création de richesse et de revenus au cours des prochaines décennies. Or, l'acquisition des compétences essentielles chez les personnes les moins qualifiées a un impact significatif sur la création de richesse. Un impact dont le gouvernement est par ailleurs conscient car, selon son analyse, si le Québec rattrapait le retard de diplomation au niveau secondaire qu'il accuse sur l'Ontario, il parviendrait à augmenter son PIB par habitant de 0,4 %. L'État québécois mise notamment sur cette stratégie pour accroître sa richesse.

conclusion

- Notre analyse montre que les fluctuations du marché du travail québécois affectent les avantages que les travailleurs et, plus spécifiquement les jeunes, espèrent tirer de l'éducation. Depuis 2017, les besoins importants des employeurs – pour faire croître leur entreprise, mais aussi pour remplacer les départs à la retraite et leurs employés qui ont opté pour une nouvelle carrière lors de la pandémie – ont rendu certains emplois plus attrayants. Cette compétition pour attirer des travailleurs a fait grimper les salaires des emplois qui exigent moins de scolarité.
- On peut y voir là un effet de marché : des travailleurs moins scolarisés qui se font plus rares dans une économie qui demeure gourmande pour ce type de candidats accroît leur valeur et leur rémunération. Cette dynamique a eu du bon en favorisant une hausse des salaires pour des emplois historiquement moins bien rémunérés, notamment en santé et en éducation. De plus, elle a contribué à réduire l'écart salarial entre les travailleurs moins scolarisés et ceux ayant un niveau d'éducation plus élevé.
- Cette valorisation des emplois moins scolarisés soulève toutefois quelques questions d'importance : a-t-elle découragé certains jeunes à compléter ou à poursuivre leurs études? Pourrait-elle éventuellement dissuader ceux qui en ont la capacité à entreprendre un parcours postsecondaire?
- Ce risque n'est pas à prendre à la légère alors que le Québec est encore confronté à des enjeux de décrochage scolaire et qu'il compte proportionnellement moins de diplômés que de nombreux États et provinces avec lesquels il a l'habitude de se comparer. Mais surtout parce qu'au-delà des salaires, les avantages de l'éducation, pour les Québécois comme pour la société dans son ensemble, sont indéniables. À titre d'exemple, un travailleur plus scolarisé connaîtra une meilleure progression de carrière et des revenus plus élevés à long terme. Il sera également mieux outillé pour faire face aux aléas et aux transformations de l'économie, un atout majeur alors que l'économie québécoise ralentit. Des travailleurs plus scolarisés peuvent surtout propulser la productivité, l'innovation et, stimuler la création de richesse tout en alimentant les revenus de l'État.
- Ces bénéfices tant individuels que collectifs appellent à redoubler d'efforts pour réduire le décrochage scolaire, accroître l'attractivité des études et le niveau de scolarité de la population. Toutefois, pour rencontrer les enjeux de diplomation déjà existants au Québec, il faudra aussi offrir des occasions de développement de compétences tout au long de la vie professionnelle. Ces efforts sont d'autant plus nécessaires lorsque – comme au cours des dernières années – le vent a soufflé en sens contraire et que les avantages de l'éducation se sont faits moins évidents.
- S'assurer qu'un plus grand nombre de jeunes poursuive leurs études, c'est mettre toutes les conditions en place pour que davantage de Québécois atteignent leur plein potentiel. Et, à ce chapitre, l'éducation demeure le principal ascenseur social et moteur de développement. Pour réaliser notre plein potentiel collectif, il faudra donc engager le levier de l'éducation qui ne doit pas être pensé comme un moyen de répondre aux besoins immédiats de l'économie mais plutôt comme la clé pour la transformer.

pistes d'action

Lutter contre le décrochage au secondaire... dès la petite enfance

Selon plusieurs experts, les interventions les plus efficaces pour lutter contre le décrochage scolaire devraient s'accomplir avant l'âge de trois ans, et même avant la naissance. Ceci s'explique par le fait qu'une grande part du développement cognitif, affectif, physique ou social des futurs élèves s'effectue en bas âge. Des mesures d'accompagnement à la petite enfance permettent de stimuler les enfants venant de milieux moins favorisés, d'atténuer les difficultés qu'ils peuvent rencontrer et, de réduire ainsi les inégalités de parcours scolaires.

Pistes d'action :

- Encourager les efforts de soutien aux futurs parents de milieux moins favorisés tel que des visites d'infirmière à domicile durant et peu après la grossesse ainsi que des programmes de soutien à la saine alimentation.
- Appuyer et promouvoir l'implication des parents notamment dans les programmes de développement destinés aux jeunes enfants ou les programmes parascolaires.
- Favoriser et soutenir des programmes, comme Agir tôt, qui offrent des services aux tout-petits et aux parents pour favoriser leur développement.

Encourager la poursuite d'études au-delà du secondaire

Le coût de poursuivre des études ne se résume pas qu'aux frais de scolarité. Il faut aussi prendre en considération le prix de renoncer à travailler, qui peut considérablement s'accroître lorsque les occasions d'emploi se font plus intéressantes ou que des mesures sont mises en place pour accroître l'attractivité de l'emploi et de certaines industries (primes salariales, boni à l'embauche, programme court) comme ce fût le cas lors des années entourant la pandémie. À trop vouloir répondre aux besoins immédiats du marché du travail, le Québec risque de miner ses chances d'assurer son succès futur.

Pistes d'action :

- Soutenir les populations sous-représentées dans les études postsecondaires pour réduire les barrières d'accès à l'éducation.
- S'assurer que les formations courtes visant à combler rapidement les besoins en main-d'œuvre incluent des compétences de base comme la lecture, le calcul et la résolution de problèmes. Ces compétences, utiles pour tous les métiers, permettent aux travailleurs d'opter éventuellement pour une autre carrière et de continuer à se former. L'objectif ici étant de préparer les travailleurs à s'adapter aux évolutions du marché de l'emploi et à demeurer employables à long terme.
- Améliorer l'orientation professionnelle et le soutien aux jeunes pour privilégier l'atteinte de leur plein potentiel plutôt que de juste vouloir répondre aux besoins immédiats du marché du travail.

Éviter le décrochage lors des études postsecondaires

Les avantages attendus de la diplomation – soit l’acquisition de compétences et le signal donné aux employeurs – ne se confirment que lorsque l’étudiant complète ses études et se voit octroyer un diplôme. Au-delà du décrochage scolaire au niveau secondaire, de nombreux jeunes quittent leur parcours postsecondaire avant d’obtenir un diplôme. Ce phénomène pourrait s’amplifier lorsque les occasions d’emploi se font plus nombreuses et le coût de la vie plus élevé. Il peut alors être tentant d’abandonner un programme avant de l’avoir achevé. Le décrochage en cours d’études postsecondaires a toutefois un coût, tant pour l’étudiant qui risque de voir sa progression de carrière stagner plus rapidement que pour la société qui a investi dans sa formation sans en recueillir entièrement les fruits.

Pistes d’action :

- Dépister les difficultés d’apprentissage et accompagner les étudiants dès les premiers trimestres d’études postsecondaires car il s’agit d’un moment charnière dans le choix de poursuivre ou non ses études.
- Encourager les partenariats entre les institutions d’enseignement et les entreprises afin d’offrir davantage de stages, de programmes d’apprentissage, et de formations pratiques.

Permettre à davantage de Québécois de se former tout au long de leur vie professionnelle

Le Québec compte un riche écosystème de développement des compétences, avec de nombreux programmes pour le financer et le promouvoir. Il existe ainsi plusieurs mesures visant la formation et l’accompagnement des personnes sans emploi. Il existe également plusieurs mesures permettant aux employeurs de former leurs travailleurs selon leurs priorités. Toutefois, le Québec compte peu de mesures pour favoriser et financer la formation des travailleurs qui souhaitent suivre une formation continue autre que celles offertes par leur employeur.

Or, avec un taux d’emploi encore élevé, il faudra nécessairement miser sur le développement des compétences en continu de ces employés. Cela pourrait notamment permettre aux travailleurs moins scolarisés de rectifier leur trajectoire de carrière et de compenser les effets indésirables de la sous-scolarisation.

Pistes d’action :

- Accroître l’aide aux initiatives visant à développer des compétences essentielles de manière à favoriser l’apprentissage tout au long de la vie active chez les personnes dont la sous-scolarisation freine l’ascension professionnelle et la progression salariale.
- Mettre en place un dispositif de soutien à la formation individuelle dédié aux personnes à l’emploi. Un tel dispositif devrait être au cœur de la réflexion lors des révisions de la Loi du 1 % prévues pour l’automne prochain. Le compte personnel de formation proposé en France, ou encore le crédit canadien pour la formation mis en place par le gouvernement fédéral en 2019 pourraient inspirer la conception d’un tel mécanisme au Québec.

annexe 1

Statistiques relatives à la population analysée dans l'étude

Tableau 1 : Quaranténaires selon le statut d'emploi et la diplomation en 2023 au Québec

Plus haut niveau de scolarité atteint	Population active	Emploi
Aucun diplôme	59 203	56 094
Diplôme d'études secondaires	132 434	126 382
Diplôme d'études professionnelles ou collégiales	469 528	456 060
Diplôme d'études universitaires	386 952	376 587

Tableau 2 : Quaranténaires selon la situation sur le marché du travail au Québec

Statistiques	2017	2023
Population active	926 101	1 048 117
Emploi	876 237	1 015 122
Chômage	49 864	32 995
Taux d'emploi	85 %	89 %
Taux de chômage	5 %	3 %
Taux d'activité	90 %	92 %

Tableau 3 : Quaranténaires selon le statut d'immigrant au Québec

Statut d'immigration	2017	2023
Populations nées au Canada	797 802	867 409
Immigrants reçus	228 087	276 850

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

annexe 2

Méthodologie de l'étude

- Notre rapport est inspiré de l'article Les études, c'est payant de la Banque du Canada.
- La base de données utilisée est l'Enquête sur la population active de Statistique Canada disponible dans les fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD). Ces fichiers mensuels ont été combinés de janvier 2006 à décembre 2023.
- Les informations utilisées sont uniquement celles des travailleurs quarantennaires (40 à 49 ans) au Québec, sauf indication contraire. Le choix des quarantennaires a été fait pour exclure les effets de l'âge (le salaire des jeunes travailleurs peut être influencé par des facteurs temporaires) et tenir compte de l'effet de l'expérience (à cet âge, les travailleurs sont environ à la moitié de leur carrière et ont acquis une expérience significative) sur les salaires. De plus, les quarantennaires ont pour la plupart une carrière déjà bien établie, ayant même déjà amorcé leur transition vers la retraite pour plusieurs d'entre eux.
- Le salaire utilisé dans ce rapport est le salaire horaire habituel avant impôt et autres déductions déclaré par les répondants. Ce salaire comprend les pourboires, les commissions et les primes.
- L'avantage salarial moyen désigne le salaire supplémentaire moyen d'un individu ayant atteint un niveau de scolarité X par rapport au salaire moyen d'un individu ayant atteint un niveau de scolarité inférieur Y.

$$\text{Avantage salarial}_{\text{niveau de scolarité } X} = \frac{\text{Salaire}_{\text{niveau de scolarité } X} - \text{Salaire}_{\text{niveau de scolarité } Y}}{\text{Salaire}_{\text{niveau de scolarité } Y}}$$

- Ce calcul implique de déterminer le plus haut niveau de scolarité atteint par les participants à l'enquête.
- L'avantage salarial devrait pour sa part varier selon le niveau de scolarité des emplois occupés, qu'il devient nécessaire de déterminer. On utilisera donc l'équation plus haut pour calculer l'avantage salarial pour les emplois selon le niveau de scolarité.

Qualifications des emplois

- La classification nationale des professions (CNP) de Statistique Canada permet de classer les emplois par domaine, mais aussi par formation, études, expérience et responsabilités (FEER) essentielles à leur exercice. La catégorisation FEER de la CNP établit ainsi les exigences scolaires habituelles pour exercer une profession.
- Cela nous permet de déterminer quel diplôme est habituellement demandé pour un emploi qu'occupe un travailleur sondé dans le cadre de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada. Comme cette enquête sonde aussi les travailleurs sur leur plus haut niveau de scolarité atteint, nous pouvons conclure s'ils sont adéquatement qualifiés, surqualifiés ou sous-qualifiés pour le poste qu'ils occupent.
- Un individu est sous-qualifié pour son emploi s'il détient un diplôme d'études de niveau inférieur à celui habituellement demandé pour le poste qu'il occupe au moment de l'enquête, par exemple. C'est ce qui nous permet de montrer la part des travailleurs sous-qualifiés au graphique 11.